

PV COMITE SYNDICAL du 06 juin 2024

Le jeudi 6 juin 2024 à 18h, le Comité Syndical du SMIX, régulièrement convoqué, s'est réuni à Albi en session ordinaire sous la présence de Mme Géraud, Présidente.

Présents :

Mme Eva Géraud, Présidente du SMIX

Mmes Nadège Barthe-de-la-Osa, Marie-Pierre Boucabeille, Christelle Cabanis, Monique Corbière-Fauvel, Fabienne Ménard, Anne Dubier, Marie-Claire Malroux, Catherine Rabou, Laurence Senegas, Anne Sourdin

MM. Gilles Cormignon, Ghislain Espitalier, Denis Maffre, Olivier-Bernard Habermeyer, Marc Miralès, Yves Le Poec, Alain Soriano, Christophe Testas

Représentés :

Mme Marie-Louise At par Mme Marie-Pierre Boucabeille

Mme Colette Barsalou par Mme Marie-Claire Malroux

Mme Marie-Corinne Fortin par Mme Fabienne Ménard

Mme Nadia Ould-Amer par Mme Eva Géraud

Mme Dany Portes par M. Alain Soriano

M. Laurent Vandendriessche par Mme Catherine Rabou

Assistaient en outre :

MM. Eric Rozès Directeur Général des Services, Frédéric Nael Directeur Artistique et Pédagogique, Mmes Elisabeth Delplanque et Nathalie Auboiron Directrices-Adjointes, Thierry Morlet Directeur de l'Adda du Tarn, Mme Marie Ruffel service culture mairie d'Albi, Nicolas Storch responsable de l'antenne d'Albi.

Mme Géraud énonce l'ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la séance du 14 mars 2024

I - Affaires soumises à délibération

1. Affaires générales

Statuts : Article 1 : ajout des communes de Brassac et Vabre

Désignation des délégués de la commune de Brassac et de Vabre

1. Délégués de Brassac
2. Délégués de Vabre

SDET : Adhésion au groupement de syndicats (groupement de commande en matière d'énergie)

2. Ressources humaines

Transformation d'un poste de rédacteur (Cat B) en poste d'Adjoint administratif (Cat C) antenne d'Albi

3. Questions diverses

Approbation du PV du comité syndical du 14 mars 2024

Approuvé à l'unanimité.

I - Affaires soumises à délibération

1. Affaires générales :

a. Statuts – Ajout des communes de Brassac et Vabre parmi les membres :

Vu la délibération du SMIX en date du 7/12/2023 acceptant l'adhésion des communes de Brassac et de Vabre au sein du SMIX, il convient de mettre à jour l'article 1 des statuts du syndicat portant composition du SMIX, par adjonction de ces deux communes à la liste des collectivités membres.

b. Désignation des délégués des communes de Brassac et Vabre :

- Il convient de désigner les délégués de la commune de Brassac
 - Sont proposés par la commune :
 - Délégué titulaire : Mme Colette Barsalou
 - Délégué suppléant : Mme Catherine Mengozzi
- Il convient de désigner les délégués de la commune de Vabre
 - Sont proposés par la commune :
 - Délégué titulaire : M. Bernard Moulin-Riberprey
 - Délégué suppléant : Mme Marie Wiltord-Riboulet

Mme Géraud rappelle qu'il faut prendre en compte l'adhésion de Brassac et Vabre au sein du SMIX et modifier les statuts.

Elle soumet donc au vote de l'assemblée cette modification de statuts et l'adhésion des communes de Brassac et Vabre au sein du SMIX.

Adoptées à l'unanimité.

- ##### c. SDET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTE PAR LES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX D'ÉNERGIES DE L'ARIEGE (SDE09), DE L'AVEYRON (SIEDA), DU CANTAL (SDEC), DE LA CORREZE (FDEE 19), DU GARD (SMEG), DU GERS (SDEG), DE LA HAUTE-LOIRE (SDE 43), DES HAUTES-PYRENEES (SDE65) DU LOT (TE46), DE LA LOZERE (SDEE), DES PYRENEES-ORIENTALES (SYDEEL 66), DU TARN (SDET) ET DU TARN-ET-GARONNE (SDE82) POUR L'ACHAT ET LA VALORISATION D'ÉNERGIES, L'ACHAT DE FOURNITURES, DE SERVICES OU DE TRAVAUX EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Les syndicats précités ont constitué un groupement de commandes pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique dont le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) est le coordonnateur ;

Le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Aussi il convient de décider de l'adhésion du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn au groupement de commandes précité.

D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération et d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention constitutive pour le compte du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

EG donne une lecture rapide et fait part à l'assemblée de la nécessité de renouveler la convention précitée ci-dessus et de la signer. Elle la soumet donc au vote.

Adoptée à l'unanimité.

2. **Ressources humaines** : Transformation d'un poste de rédacteur (cat. B) en poste d'adjoint administratif (cat. C)

Un poste administratif sur l'antenne d'Albi est à pourvoir suite au départ en retraite de son titulaire.

Mme Géraud indique à l'assemblée qu'une candidature a été retenue suite au recrutement du 28 mai. Il s'agit de Mme Estival Mylène.

Elle soumet au vote de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

II - Bilan intermédiaire d'activités année 2023/2024 par antenne

En préfiguration de la mise en œuvre du Projet d'établissement en 2025 sur les différentes antennes du territoire du SMIX, il est proposé une présentation de l'activité du Conservatoire par lieux d'enseignement.

Ce bilan témoigne de la diversité des enseignements et spécificités des antennes, marqueurs forts d'une offre de service qui s'attache de répondre aux réalités des territoires du SMIX.

M. Gilles Cormignon souhaite intervenir en aparté pour souligner que la CCTA est toujours dans un esprit d'ouverture et qu'à ce jour, la cotisation appelée a été versée en intégralité sur ce que la CCTA a inscrit dans son budget soit 200 000 € (50 000€ fin 2023 et 150 000€ au BP 2024).

Mme Géraud le remercie et se réjouit de la bonne volonté dont fait preuve la CCTA et demande à M. Cormignon de transmettre ses remerciements à M. le président et au conseil communautaire de la CCTA. Elle donne la parole à M. NAEL.

M. Nael la remercie et rappelle donc que le projet d'Etablissement a été voté en juin 2023. Il annonce qu'un bilan d'activités pour la mise en œuvre des projets d'antenne sera présenté chaque année et sera un point de départ aux projets d'antenne.

Il précise que ce bilan d'activités est encore un bilan intermédiaire, mais presque terminé et que dès la rentrée prochaine, une brochure par antenne avec des éléments plus précis sera produite.

Il rappelle un élément important, le CMDT fête ses 40 ans cette année et donne lecture du document remis sur table.

Il précise que l'un des points forts a été de remettre en place un stage symphonique aux vacances de printemps durant 4 jours. Ce stage a réuni une quarantaine d'élèves qui ont travaillé d'arrache-pied et rappelle le concert donné à Graulhet en mai dernier et invite M. Miralès à prendre la parole.

M. Miralès confirme en effet qu'un concert de l'orchestre symphonique s'est produit pour la 1^{ère} fois à Graulhet au Forum. Ce concert a rencontré un grand succès et a amené beaucoup de public. Il se fait le porte-parole des échos, pour dire que ce spectacle fut de grande qualité. Il rappelle que malgré la concurrence de la BF, le travail est bien là. Il enchaîne sur la CHAM qui a permis à son sens de développer le bouche à oreille et félicite une nouvelle fois le Conservatoire.

M. Nael rappelle également le renouvellement du logo du Conservatoire. Anne Dubier qui a fait partie du groupe de travail, dit qu'il y a eu de vraies discussions avec les professionnels et trouve que ce logo apporte une nouvelle jeunesse au Conservatoire.

M. Nael indique que ce nouveau logo a entraîné également la mise en place d'un nouveau site qui sera finalisé à la prochaine rentrée, mais invite les membres présents à le visiter.

M. Nael reprend les éléments du document par antenne :

- **antenne d'Albi** : 629 élèves, 376h d'enseignement, 271.5h en EAC. C'est l'antenne qui offre la plus grande diversité d'enseignement et de possibilité de partenariats. Il souligne le festival « Ton voisin ».

Mme Boucabeille souhaite rappeler que le spectacle d'Albi de mai dernier a été de grande qualité et en profite pour remercier l'ensemble des professeurs, élèves et plus particulièrement M. Storchi de son engagement. Elle souligne qu'il était important de fêter les 40 sur cette grande antenne comme Albi et a trouvé tout magnifique.

Mme Géraud en profite pour remercier également les enseignants, M Storchi et également Mme Auboiron pour tous ces spectacles.

Elle revient sur le nouveau logo du Conservatoire pour dire que ce projet a été mené en collaboration avec un groupe d'élus et les remercie une nouvelle fois de leur participation à ce projet.

- **antenne de Gaillac** : 215 élèves, 28h d'enseignement hebdo. Beaucoup de projets départementaux en musique. L'EAC compte 200 élèves. M. Nael souligne le partenariat plus proche avec l'ADDA du Tarn et avec les services de la Ville de Gaillac. Il rappelle le spectacle du 21 juin (place du Griffoul) en présence d'un de nos enseignants Guilhem Cavaillé, grand violoniste traditionnel.

M. Soriano souhaite exprimer sa satisfaction pour le spectacle « opéra de la lune » de mai dernier, auquel il a assisté et se félicite de tous les projets existants au sein de l'antenne de Gaillac et trouve que c'est un vrai partage. Il rappelle que l'antenne existe depuis 40 ans. La présentation de ce spectacle a été extraordinaire dans son authenticité et du plaisir qu'il a pu constater des participants. Il remercie tous les artistes qui ont donné l'élan à beaucoup de monde.

M. Nael remercie pour sa part Mme Darrieumerlou, pour la qualité de son travail effectué en tant que responsable de l'antenne de Gaillac. Il souligne qu'elle quittera ses fonctions de RA à la rentrée prochaine.

- **antenne de Graulhet** : 35 élèves, 38.5h d'enseignement hebdo. Cette antenne a connu beaucoup de hauts mais est un peu en perte de vitesse. Redéfinition positive du projet des deux CHAM école et collège. Partenariats culturels existants sur lequel le projet d'antenne pourra s'appuyer. Beaucoup d'enfants en primaire et collège bénéficient indirectement du Conservatoire, grâce à l'EAC en parcours musique et danse (335 élèves).
- **antennes Nord** : 117 élèves, 65.5h d'enseignement hebdo et près de 155 élèves en EAC. Forte spécificité de chaque territoire. Projet innovant pour les écoles de Carmaux par l'éducation nationale. Mme Castagner responsable de ces antennes a commencé à travailler sur le handicap.
Il faut développer les ateliers de pratiques collectives.
Partenariats culturels existants, rapprochement pédagogique positif entre les 3 sites de 3 collectivités adhérentes (Alban, Carmaux et Cordes).

M. Le Poec revient sur la journée organisée pour les 40 ans à Alban et souligne l'investissement certain du corps professoral et des élèves. Il trouve que cela donne de l'ambition pour la suite. Les parents ont vu des choses de qualité, ce qui est porteur d'avenir.

M. Espitalier rappelle le partenariat avec le réseau d'école et trouve que cela a été également positif.

M. Nael dit que ce projet a été élaboré sur l'année et semble porter ses fruits.

- **Hautes Terres d'Oc** : 91 élèves – 368.5h d'enseignement hebdo. L'idée est de resserrer les esthétiques. L'enseignement du piano est récent. Il faut étendre la structuration autour de l'EAC sur ce territoire. Les pratiques collectives sont également présentes. Un atelier de musiques actuelles sera mis en place prochainement. Dora Beckett aura des heures décharge avec l'antenne Terre d'Oc. A noter, une nouvelle salle à Lacaune « l'Octave ».

Mme Géraud revient sur le territoire des monts de Lacaune et indique qu'elle a rencontré le président de la CC des Monts de Lacaune. Malgré le contexte montagneux, elle rapporte qu'ils ont leur volonté politique de développer la culture.

Elle rajoute que la relation avec l'ADDA et le conservatoire va s'amplifier.

- **antenne Pays d'Autan Castres** : 438 élèves, 368.5h d'enseignement hebdo. M. Nael explique que certains élèves ont plusieurs pratiques et que de ce fait, les scolarités sont moins importantes (355). Trois sites d'enseignement, un travail de structuration est en cours. L'EAC a une place importante (1459h). Des classes à horaires aménagés danse et musique à Mazamet à Labruguière et Orchestre à l'école à Castres. Projets à l'hôpital de Castres sur une demi-journée toujours appréciés par les patients et les enseignants.

- **antenne de Réalmont** : 40 élèves, 23.25h d'enseignement hebdo. Très belle antenne qui bénéficie de nouveaux locaux depuis un an, qui permet d'avoir plus d'autonomie d'enseignement. 40 élèves, 5 professeurs. Cours d'éveil crée depuis 2 ans, projet de le développer. Il faut redynamiser cette antenne. Le 15 juin sera donné un conte musical.
- **antenne Tarn Agout** : 230 élèves, 133.5h d'enseignement hebdo. Une antenne structurée par un partenariat fort avec la Lyre de Lavar. Une forte implication dans l'innovation pédagogique. Des projets spécifiques avec l'orchestre. Beaucoup de concerts sur l'antenne.

Mme Géraud a assisté au concert du Brass Band. Ces élèves (collège) ont été extraordinaires. Elle souligne l'implication du responsable d'antenne qui dirige également la Lyre de Lavar.

M. Nael indique que c'est la seule antenne qui ne bénéficie pas encore d'accueil en secrétariat. Une proposition est déjà élaborée et sera présentée ultérieurement. L'antenne de Tarn-Agout est une antenne qui tend à se développer.

FN indique que nous sommes sur un calendrier de mise en œuvre des moyens matériels humains et matériel si on souhaite concrétiser le projet d'ETS.

M. Nael rappelle de manière générale les perspectives à mettre en place : conseils d'antenne et écriture des projets d'antenne et des objectifs départementaux :

- Handicap
- EAC collèges du Tarn
- Saison : élaboration d'une action départementale Adda – Conservatoire, orchestre symphonique, rencontres chant choral et chorégraphiques.

6

Thierry Morlet rappelle que l'Adda a été le support de la création de l'ENM avant son arrivée. Il y a depuis, des liens qui se sont tissés. Les 1^{ère} actions et le partenariat avec l'ADDA ont posé les graines de l'éducation artistique et culturelle.

Les phases de rayonnement et de développement appuyées par le Conseil Départemental, au fil des années, ont contribué à devenir une structure ressource du territoire.

L'Adda du Tarn, avec l'appui du conservatoire et le Conseil Départemental ont saisi cette opportunité dans le domaine du spectacle vivant.

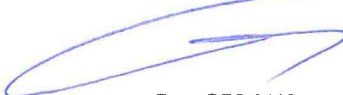
Mme Géraud remercie cette présentation en image, qui permet aux élus d'avoir une image plus précise de ce qui se passe dans le département de Tarn et ce qui se fera demain en termes de diffusion.

Elle rajoute que le Conservatoire continue à convaincre les EPCI des territoires pour qu'il n'y ait à terme que des EPCI adhérents.

Mme Géraud remercie vivement toutes les personnes présentes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.

La Présidente,



Eva GERAUD